



ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE

impasse des Pincevents 77000 la Rochette
Tel : 01 64 37 23 41
Site internet : <https://www.asrochettoise.com/>



ARTS MARTIAUX – ATHLETISME – BASKET BALL – BADMINTON – EDUCATION
SPORTIVE – FOOTBALL – GYMNASTIQUE VOLONTAIRE – PETANQUE – TENNIS –
TIR A L'ARC – VTT – VOLLEY BALL – CENTRE MEDICO SPORTIF

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019 de l'AS Rochettoise. Le jeudi 8 octobre 2020

Présents :

Toutes les sections sont représentées.
Pouvoir des Arts Martiaux donné au représentant de l'Athlétisme. (Voir liste d'émargement)

Municipalité :

P Yvroud, Maire de la Rochette

M Evenat, B Watremez, S Eloy, M Gatellier, F Montailler (ASR) ; Conseillers Municipaux

A S Rochettoise : M Bourreau, Président

S Lecuyot (CMS), F Godbert, (Athlétisme), JM Lucet

Webmaster ASR : J M Tran

Récompensés : S Bouju, N Bourreau (Volley), L Perreard (Basket), S Lecuyot (CMS)

Nota: les récompensés Athlétisme (B Guerin et S Grisoni) ne sont pas présents.

Vérificateurs aux comptes : M Mïton, A Sartory

Excusé : P Vitani (ASR)

En avant première de l'Assemblée Générale, lecture des rapports annuels des sections et récompenses remises par les Conseillers Municipaux présents.

Ordre du jour de l'AGO :

Toutes les sections étant représentées l'AGO peut valablement délibérée.

Le Président de l'ASR propose à l'assemblée de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- situation du CMS
- présentation du Bureau de l'ASR.

Adoption à l'unanimité.

Adoption du PV de l'AGO ASR 2018 du 15 mai 2019

Adoption à l'unanimité

Adoption du PV du CD ASR du 25 novembre 2019

Adoption à l'unanimité

Rapport Moral 2019 : (Lecture Président de l'ASR)

C'est un rapport moral complètement décalé, dans tous les sens du terme, que je vous présente ce jour ; 9 mois après la clôture 2019.

Tout d'abord je suis très heureux de vous retrouver tous en bonne santé. L'ensemble des adhérents, me semble t'il, n'a pas été touché. Tant mieux, mais ne baissons pas la garde, restons vigilants et respectueux des consignes sanitaires malgré le manque de visibilité sur le déroulement futur de nos activités.

Le total des effectifs Rochettois fléchit un peu (-92), mais reste à un chiffre conséquent de 2063 et plus précisément 1710 adhérents communautaires dont 410 Rochettois.

Je laisserai nos vérificateurs aux comptes vous présenter et commenter notre compte de résultat 2019 bénéficiaire (3609,38 €) qui nous permet d'afficher un bilan à hauteur de 9709 96 €. Cette trésorerie minimum est indispensable pour aider ponctuellement des sections en difficulté comme le Tennis récemment.

En effet, le fait marquant en 2019 ; c'est la liquidation judiciaire de la section Tennis. En fait cette section ne sait jamais relevée d'un dossier prudhommal antérieur dont le cout a été de 22000 €. Il n'était pas pensable d'abandonner le Tennis à La Rochette. C'est pourquoi un nouveau club s'est créé et pour l'accompagner dans ce démarrage la Municipalité de La Rochette et l'ASR ont versées chacune une subvention exceptionnelle de 3000 €.

Je répète ce que j'ai déjà dit lors des AG précédentes ; soyez extrêmement prudent quant à l'embauche d'un salarié en CDI surtout maintenant ou nous allons être confrontés aux conséquences de la COVID 19.

Que dire du début de l'année 2020 ?

La COVID 19, une nouvelle équipe Municipale, les mutations de la DGS et DST et le pompon : l'arrêt du CMS. Je tiens à remercier ces 2 personnes qui ont été très à l'écoute du monde sportif Rochettois.

L'arrêt du CMS ; je considère que c'est un échec cuisant de tous. Le motif principal de cet arrêt est les incivilités des patients qui ont fini par démotiver le dernier médecin en fonction. A la reprise des activités début septembre, certaines sections découvrent les désagréments de ne plus avoir cette prestation gratuite de proximité.

Un grand merci à la Municipalité de continuer à maintenir le niveau de subventionnement aux sports et d'avoir, dans les quelques jours suivant les élections, voté et versé le subventionnement 2020. Rare municipalité locale à l'avoir fait.

Je me dois également de féliciter l'ensemble des sections pour leur travail et dynamisme.

Je transmets mes remerciements :

- aux acteurs participant à la vie sportive Rochettoise.
- à la Municipalité de La Rochette.
- aux Municipalités de Dammarie-les Lys et Vaux le Pénil.
- à la CAMVS et au CD77.
- au webmaster de l'ASR : J M TRAN pour la tenue et le suivi du site.
- aux employés municipaux et personnels administratifs.
- aux partenaires, parents et surtout à vous chers Présidents bénévoles. Malgré les évènements, je vous souhaite une bonne année sportive.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Adoption à l'unanimité. (voir tableau des effectifs en annexe 3)

Présentation du compte de résultat 2019 et Bilan.

Recettes : 69133,68 € Dépenses : 65524,30 € Résultat : 3609,38 €

Après lecture du rapport des vérificateurs aux comptes, le compte de résultat 2019 (voir annexe 2) est adopté à l'unanimité.

Le tableau bilan 2019 (voir annexe 1) est présenté pour information et montre un résultat ASR d'un montant de 9709,96 €. Ce tableau est réservé uniquement à l'usage de la Municipalité.

Désignation des vérificateurs aux comptes 2020.

M Miton et A Sartory se proposent à nouveau.

Adoption à l'unanimité

Présentation du BP 2020. (sur tableau CdR 2019, voir annexe 2)

Présentation pour information .Pas de vote pour un BP.

Situation du CMS :

Lors de son AG en mai 2020, il a été décidé de sa fermeture compte tenu des incivilités des patients et de l'arrêt du dernier médecin.

Le Président de l'ASR propose :

- d'entériner sa fermeture
- de clore le compte bancaire
- de transférer les fonds sur le compte de l'AS Rochettoise.

La Présidente du CMS (S Lecuyot) et le Trésorier (B Watremez) sont chargés de ces opérations.

Adoption à l'unanimité.

Présentation du Bureau de l'ASR.

Président : Michel BOURREAU (Volley)

Vice Président : Philippe MICHAUD (Tir à l'Arc)

Secrétaire : Paul VITANI (indépendant)

Secrétaire Adjoint: Frederic MONTAILLER (Badminton)

Trésorière : Sylvie LECUYOT (Volley)

Trésorier Adjoint : Frédéric GODBERT (Athlétisme)

Adoption à l'unanimité

Questions diverses :

- Le Président rappelle que les Présidents des sections doivent impérativement assister à la réunion municipale des associations début septembre, à l'AGO de l'ASR sans oublier les CD ASR (2 dans l'année).
- La photocopieuse actuelle a été achetée en 2014(occasion reconditionnée) et qu'il serait souhaitable de commencer à provisionner pour en acheter une récente. Les pièces de rechange sont chères, difficilement remplaçables et le prix des copies est élevé. Accord de l'assemblée pour son remplacement futur.
- Il serait souhaitable de pouvoir utiliser un vidéo projecteur à demeure dans le Mille Clubs. La question est posée à la Municipalité.

Clôture de l'AGO de l'ASR. Compte tenu des événements sanitaires il n'y a pas le traditionnel buffet.

Président de l'AS Rochettoise
Michel Bourreau

BILAN ASR 2019**(31/12/2019)**

ASSOCIATIONS 13 sections	RECETTES	Total Subventions	Répartition ASR	DEPENSES	Compte de Résultat 2019	Situation/Bilan 31/12/18	Situation/Bilan 31/12/19
Athlétisme	57357	23361	11200	49615,25	7741,75	20436,63	28178,38
Arts martiaux	19015	1200	1100 + 100	12431,33	6583,67	6276,83	12860,50
Badminton	47517,02	8270	6000 + 600	51547,24	-4030,22	22940,95	18910,73
Basket	44381,1	8700	2800 + 100	37876,26	6504,84	10838,38	17343,22
Multisports	39670,85	13797,2	2200 + 100	30221,9	9448,95	32224,65	41673,60
GV	13921	1736	1300 + 100	11850	2071,00	10982,62	13053,62
Football	123939,76	15159	3500 + 100	113592	10347,76	1855,50	12203,26
Pétanque	8480,7	1300	1300	7030,76	1449,94	1986,61	3436,55
Tennis	28827,1	6000	5100 + 3000	6513,16	22313,94	0,00	22313,94
Tir à l'arc	10641,99	1500	1400 + 100	10064,44	577,55	2616,05	3193,60
Volley	115418,5	71194	17700 + 2100	104154,29	11264,21	4209,03	15473,24
VTT	10999	1400	1300 + 100	10716	283,00	5561,00	5844,00
CMS	0	0	0	2309,6	-2309,60	6802,91	4493,85
ASR	69133,68	65000	3700	65524,3	3609,38	6100,58	9709,96
			58600 + 6400	Versement 2019 municipal			
			65000				
			Sommes en €				

ASSOCIATION :		AS ROCHETTOISE	
RENSEIGNEMENTS ASSOCIATION:			
-Numéro d'enregistrement PREFECTURE :	n°	2/02025 du 9/3/60	JO du 19/3/1960
-Numéro de SIRET :		784 999 005 00027	
-Code APE :		9312 Z	
-Numero d'agrément DDCS :	AS	77890034 du 6/2/89	
Compte d'exploitation		SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION	
		compte de l'exercice	compte de l'exercice
		2019	prévisionnel 2020
		(€)	(€)
Resultat cumulé années antérieures au 31/12(N-1)	A	6 100,58	
RECETTES			
Subventions perçues			
- Etat / CNDS			
- Région / Département			
- Municipalité		65 000,00	65000
- Exceptionnelle(s)			
Sponsoring			
Recettes manifestations ASR			
Recettes diverses		4 128,18	
Produits financiers interets		5,50	
TOTAL DES RECETTES	B	69 133,68	65000,00
Dons bénévoles		327,29	
DEPENSES			
Subventions aux associations		54 900,00	61400
Conventions spécifiques ASR/Sections			
Assurance		597,51	150
Frais site internet		129,00	150
CMS		200,20	
Petits matériels		1 068,00	1200
Frais AG		683,58	
Frais photocopieuse		910,24	900
Frais PTT , autres			
Frais divers		952,57	600
Subvention(s) exceptionnelle(s)		5 500,00	
Telephone		583,20	600
TOTAL DES DEPENSES	E	65 524,30	65000,00
Dons bénévoles		327,29	
SOLDE	B - E	3 609,38	
Bilan cumulé avec années antérieures	A+B-E	9 709,96	
Compte courant au 31/12		228,20	
Livret au 31/12		9 561,76	

Le Président

Le Trésorier

ANNEXE 3		ASR EFFECTIFS AG 2018-2019 et SITUATION AU 31/12/2019												
ASSOCIATION S ASR N = 12		SENIORS MASCULINS	SENIORS FEMININES	JEUNES MASCULINS	JEUNES FEMININES	TOTAL AG 2018/2019	dont DIRIGEANTS	TOTAL au 31/12/19	TOTAL SENIORS	TOTAL JEUNES	% JEUNES	La ROCHETTE	CAMVS	AUTRES
ARTS MARTIAUX	AG	20	34	9	4	67	3		54	13	19%	22	34	11
	31/12/19							65						
ATHLETISME	AG	51	59	39	41	190	18		110	80	42%	45	125	20
	31/12/19							160						
BADMINTON	AG	96	38	49	18	201	6		134	67	33%	27	144	30
	31/12/19							197						
BASKET	AG	32	22	94	24	172	9		54	118	69%	5	136	31
	31/12/19							179						
EDUCATION SPORTIVE	AG			135	74	209	7			209	100%	57	121	31
	31/12/19							200						
FOOTBALL	AG	260	51	274	67	652	67		270	313	54%	16	489	78
	31/12/19							583						
GYM VOLONTAIRE	AG	2	86			88	5		88	0	0%	50	27	11
	31/12/19							83						
PETANQUE	AG	55	7			62	10		62		0%	32	30	
	31/12/19							62						
TENNIS	AG	34	6	30	1	71	3		40	31	44%	43	25	3
	31/12/19							71						
TIR A L'ARC	AG	25	9	11	5	50	6		34	16	32%	15	31	4
	31/12/19							61						
VTT	AG	26	1	1	0	28	7		27	1	4%	7	16	5
	31/12/19							28						
VOLLEY	AG	70	43	82	78	273	19		113	160	59%	91	125	57
	31/12/19							209						
TOTAL ASR						2063		1898				410	1303	281

Nota 1 : les jeunes sont décomptés jusqu'à 17 ans inclus et moins
Nota 2 : Tous les effectifs comptabilisés doivent être licenciés dans des organismes sportifs agréés